

Délibération du Conseil Municipal**D.2021.04.15 – 06**

ACTE : 7.1.2

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt et un et le 15 Avril à 18h30, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, LARONDE, GAUCHET, MAZILLE, NEGRE
MRS, BAÏADA, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : M GERVAIS APIERASCO.

Excusé / Absent : MRS. GERVAIS, MERIC, BADOUC.

Secrétaire : MME DENIS

Date de la convocation : 08/04/2021

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : VOTE DU BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT 2021**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2020 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 12 avril 2021, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 98 696.00 €

Dépenses et recettes d'investissement : 264 334.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** : le budget du service assainissement de l'exercice 2021 présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 98 696.00 €
 - Investissement à : 264 334.00 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.



Le Maire

François LE MOING